

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 13 décembre 2016

Renouvellement de l'adhésion au service prévention et sécurité du Centre de Gestion pour 4 ans

L'adhésion arrive à échéance au 31 décembre 2016, il faut donc souscrire une nouvelle convention pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020.

L'objectif de cette convention est d'aider les communes à améliorer les conditions de sécurité et de santé au travail des agents.

Un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) en sécurité et santé au travail est mis à disposition de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer cette convention.

Certificat d'économie d'énergie

Le CAUE, travaillant pour le compte des communes, propose, au travers d'une convention de 3 ans, la gestion de certificats d'économie d'énergie (créés par l'Europe par l'intermédiaire d'une taxe imposée aux entreprises qui polluent) : sur la commune, la pose de nouvelles portes à la salle polyvalente est considérée comme facteur d'économie d'énergie et ouvre droit à une subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer cette convention.

Régime indemnitaire du personnel

Ce régime indemnitaire change en 2017, mais les décrets d'application ne sont pas encore publiés.

Le conseil municipal prolonge l'ancien régime indemnitaire.

Travaux sur la commune

Le C M ne manque pas de projets : certains sont en cours de réalisation sur 2 ans : alentours du Mill Club, chemin du Choumadou, d'autres sont à l'étude : sécurisation du cheminement des piétons au début de la route de Solignac, à la descente des Moutouzes.

Le C M veut assurer la sécurité des habitants.

Décisions du Maire

Le Maire n'exercera pas le droit de préemption sur le bien situé 3 chemin de chaponade.

Associations de la commune

Les assemblées générales de certaines associations ont eu lieu en cette fin d'année en présence d'élus qui ont transmis au conseil municipal le contenu de ces réunions :

Assemblée Générale du Club de Gymnastique

Les adhérents expriment leur satisfaction, le budget est en équilibre, mais très précaire.

Le C M s'engage à aider le club pour l'achat de petit matériel pour 490€ en raison de l'accroissement du nombre des adhérents.

Assemblée Générale du Club de Pétanque

Ce Club fonctionne à la grande satisfaction de ses adhérents et renouvelle sa demande d'installation d'un second WC sur la place Jean Moulin. Le C M s'engage à faire des recherches en vue de l'installation de ces toilettes.

Assemblée Générale de la FNACA

Les adhérents ont exprimé le souhait d'une présence des enfants de la commune lors des cérémonies devant le monument aux Morts.

Le C M va contacter l'Association des Parents d'Elèves pour lui transmettre ce souhait.

Le conseil municipal remercie toutes les associations pour leur dynamisme et leur participation aux évènements sur la commune

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en Mairie, à 20 h 15 le mardi 17 janvier 2017